

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
13 Juillet 2016**

**OBJET :** Institut de Recherche pour le Développement (IRD) - Création d'un Campus International pour la Coopération et le Développement- Ecole d'Eté 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'Institut de Recherche pour le Développement au titre de l'année 2016, une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € pour le lancement du projet de Campus International pour la Coopération et le Développement et l'organisation d'une Ecole d'Eté,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention spécifique dont le projet est joint en annexe au rapport.

La dépense correspondante, soit 30 000 € sera prélevée au budget départemental 2016 chapitre 65 fonction 23 article 65738 dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice**

**du Service des Séances de l'Assemblée**